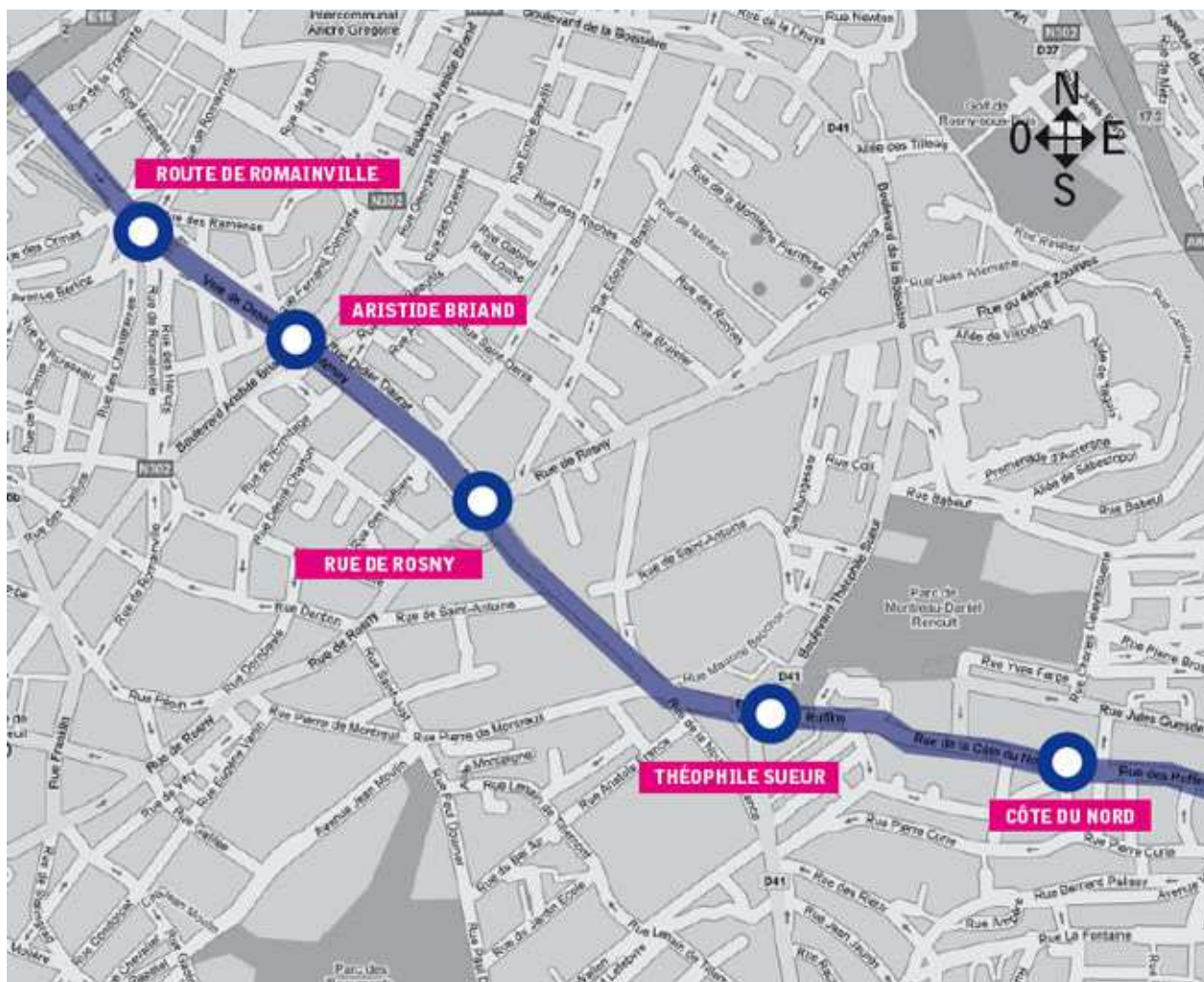


Prolongement du Tramway T1 : l'utilité publique reconnue par la justice !

Publié le 6 mars 2015 par Gaylord Le Chequer



La justice vient de confirmer l'utilité publique du projet de prolongement du tramway T1 qui permettra de desservir le Haut Montreuil et contribuera ainsi à améliorer l'offre de transports publics dans nos quartiers. C'est une excellente nouvelle qui va conforter le travail que nous avons entrepris pour l'amélioration du cadre de vie des Montreuilloises et des Montreuillois et pour un développement urbain et économique de notre ville plus harmonieux.

Cette avancée ne nous fait cependant pas oublier la nécessaire vigilance qui doit être la nôtre et le nécessaire travail à mener pour la préservation du secteur des Murs à Pêches directement concerné par ce projet d'aménagement et qui suscite de légitimes attentes.

De ce point de vue, nous devons être particulièrement exigeants à l'égard des partenaires du Département, de l'agglomération Est Ensemble, du STIF ou encore de la RATP qui ont décidé en 2010 de l'implantation du Site de Maintenance et de Remisage de la RATP tel que prévu dans la déclaration publique.

Nous devons pour cela être à l'écoute de l'ensemble des acteurs qui militent et agissent pour la promotion de ce patrimoine qui est le nôtre et que nous devons valoriser et préserver.

Le temps de débat qui s'ouvre avec la mise en révision générale de notre Plan Local d'Urbanisme devra également y contribuer, nous y veillerons.

Gaylord LE CHEQUER

**Adjoint au maire de Montreuil délégué à l'aménagement durable,
à l'urbanisme, aux grands projets et aux espaces publics.**